

La Roche-sur-Yon, le lundi 5 décembre 2022

Direction des Affaires  
juridiques  
et des Assemblées

54, rue René Goscinny  
85821 La Roche-sur-yon  
Tel : 02-51-05-57-79

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 1 DÉCEMBRE 2022**

### **COMPTE RENDU**

**1 CESSION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE AU PROFIT DE SB2F INVESTISSEUR POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ MONDIAL RELAY - ZAE LE CHAILLOT A NESMY**

*Rapporteur : Monsieur Yannick David*

SB2F, investisseur pour le compte de la Société Mondial Relay, a sollicité La Roche-sur-Yon Agglomération afin d'acquérir une emprise foncière d'une superficie d'environ 22 705 m<sup>2</sup> à prélever sur les parcelles non bâties cadastrées section ZH numéro 10 et section ZA numéro 58, situées au sein de la zone d'Activités Le Chaillot à Nesmy, afin d'y installer son entreprise spécialisée dans la livraison de colis aux particuliers. Cette demande a été examinée et validée par le Comité Stratégique Economie du 15 septembre 2022. Il est proposé au Bureau d'approuver la cession de cette emprise foncière au prix total estimé à 408 690 € HT.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**2 ADHÉSION À LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT**

*Rapporteur : Madame Angie Leboeuf*

Il est proposé au Bureau d'approuver l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération à l'association Coordination Nationale des Conseils de Développement.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**3 RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA ROCHE-SUR-YON - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET**

*Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud*

La Ville de La Roche-sur-Yon est engagée dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme depuis 2014. Après une longue phase de concertation publique, le bureau communautaire, désormais compétent en matière de PLU, est aujourd'hui appelé à tirer le bilan de la concertation publique et arrêter le projet de PLU.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE**